



Inscriptions

> Pour le centre de loisirs du mercredi :
- avec repas : jusqu'au vendredi soir
- sans repas : jusqu'au mercredi matin
(en fonction des places disponibles).

> Pour le centre de loisirs des vacances :
- avec repas : jusqu'au mercredi soir
pour le lundi suivant.
- sans repas : jusqu'au vendredi soir
(en fonction des places disponibles).

> Aucune inscription n'est prise par téléphone.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez nous envoyer un courrier ou un mail à mepremol@yahoo.fr

> Seul le secrétariat peut prendre une inscription, même si il reste des places.

Remboursement et annulation

> Seules les absences pour maladie (avec certificat médical fourni sous 15 jours) donnent lieu à un remboursement.

> Pour toute annulation ou modification, un délai est fixé : le vendredi pour le mercredi et le mercredi midi pour la semaine suivante (15 jours pour les camps). Passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible.



Infos Pratiques



Tarifs

> Pour les tarifs, nous consulter. Ils dépendent du quotient familial de la famille. Disponibles aussi sur le site.

> La Maison de l'enfance Prémol est une association. Pour participer aux activités, chaque famille doit payer une adhésion familiale de 6€, valable de septembre à septembre.

> Règlements possibles : espèce, chèques bancaires, chèques vacances, chèques CESU.

> Les bons CAF sont acceptés pour les séjours de 5 jours et plus.

> Pour les vacances, une aide du CCAS est possible pour les résidents Grenoblois (depuis plus de 3 mois) en fonction de leurs ressources.
Aide limitée à 35 jours par an.

Documents à fournir pour s'inscrire

- > Carnet de santé
- > N° de sécurité sociale
- > Notification de la CAF ou avis d'imposition pour les non-allocataires

Les activités de la Maison de l'Enfance Prémol sont financées par :



Conformément à son projet éducatif, La Maison de l'enfance Prémol met tout en oeuvre pour accueillir les enfants en situation de handicap des quartiers Village Olympique/Vigny Musset.

La maison des loisirs de tous les enfants de 3 à 13 ans

Maison de l'Enfance Prémol

Primaire - Collège
6/13 ans

2020 2021



www.mepremol.fr

mepremol@yahoo.fr

Tel : 04 76 40 23 08

Fax : 04 76 33 39 28

9 rue Henri Duhamel

BP 2622

38036 Grenoble Cedex 2

Hors Vacances Vacances

Mardi 16h à 18h45 15h à 18h

Mercredi 8h à 12h 8h à 12h
 16h à 18h45 15h à 18h

Vendredi 14h à 18h45 14h à 18h

Les ateliers péricolaires "primaire"

Danse

- > CE1 - CM2
- > MJC Prémol
- > Lundi 16h30 - 18h



Éveil Danse

- > CP
- > MJC Prémol
- > Mardi 16h30 - 17h30 (horaire ateliers maternels)

Atelier Scientifique

- > CE2 - CM2
- > Maison de l'enfance Prémol
- > Lundi 16h30 - 18h



Théâtre

- > CE1 - CM2
- > Salle des Charmes
- > Jeudi 16h30 - 18h



INFOS ATELIERS

- > Activité au semestre
- > Semestre 1 : Du 28 septembre au 5 février - Inscription à partir du 9 septembre
- > Semestre 2 : Du 22 février au 18 juin - Inscription à partir du 20 janvier
- > inscription jusqu'à deux ateliers par semestre
- > Pédibus possible à partir de Christophe Turc et Verderet



Centre de loisirs Mercredi et Vacances

Ludothèque

- > Du 21 juin au 2 juillet
- > Accueil payant possible à la place de l'atelier

Spécial rentrée !!!

"SOIREE PORTE OUVERTE" VENDREDI 18 septembre 2020

- > Présentation des ateliers péricolaires par les animateurs.
- > Inscriptions aux ateliers
- > Présentation du rapport d'activité 2019
- > Assemblée Générale
- > 17h - 20h

Escalade

- > CE2 - CM2
- > Gymnase J.P MOTTE
- > Mardi 16h30 - 18h



Club médias

- > CE2 - CM2
- > Maison de l'enfance Prémol
- > Jeudi 16h30 - 18h



Cuisine

- > CP - CM2
- > Maison de l'enfance Prémol
- > Jeudi et Vendredi 16h30 - 18h

Judo

- > CP - CE1
- > Dojo Prémol
- > Mardi et Vendredi 16h30 - 18h
- > Vous pouvez emprunter un kimono *



Curieux de nature

- > CP - CM2
- > Maison de l'enfance Prémol
- > Mardi 16h30 - 18h



Atelier créatif

- > CP - CM2
- > Maison de l'enfance Prémol
- > Vendredi 16h30 - 18h



Passeport Foot

- > Tous les enfants inscrits à l'USVO en débutants (à partir du CP), : U6, U7, U8, peuvent prendre l'adhésion à la maison de l'enfance et le passeport foot, ce qui leur permet de participer aux activités du centre de loisirs le mercredi après-midi, avant ou après l'entraînement ou pendant, en cas de mauvais temps. (en dehors de la trêve, des vacances et jusqu'à la fin de la saison).

- > Forfait de 5€ demandé pour le passeport



* Dans la limite des stocks. Un chèque de caution de 15 € vous sera demandé.